

Malgré son chantage à la signature la direction appliquera la totalité de l'accord NAO 2024.



L'accord salarial 2024 qui entérine une baisse du pouvoir d'achat des cheminots pour 2023 a été signé par la CFDT et l'UNSA, mais n'a pas été signé par SUD-Rail et la CGT. Il n'y avait donc pas les 50% nécessaires à la validation d'un accord.

En conditionnant la prime de 400€ à la signature de l'accord, la direction a clairement tenté le passage en force en faisant du chantage à la signature d'un accord de bas niveau !

La Direction ne donnait déjà pas grand-chose, elle menaçait de ne rien donner du tout !!!

Il fallait réagir !

Mais c'était sans compter sur la pression mise par SUD-Rail ces derniers jours sur les grands départs. Dès lors, il aurait été provocateur de proposer une revalorisation salariale en deçà de ce que la direction a annoncé dans la presse ces derniers temps.

Finalement, comme son prédécesseur lors des NAO 2023, le nouveau DRH national vient de décider d'appliquer l'accord même si celui-ci n'est pas signé par des syndicats représentant plus de 50% à la SNCF. La direction n'aura donc pas mis ses menaces à exécution.

**C'est donc bien sous la menace du rapport de force que la direction a capitulé !
Malgré tout, notre Fédération continue de dire que cet accord appliqué unilatéralement par l'employeur, n'est pas suffisant et ne solde pas les pertes de pouvoir d'achat de 2023 !**

A notre initiative les 4 organisations syndicales se rencontreront le 28 novembre. Notre but est de créer de manière unitaire les conditions du rapport de force pour contraindre la Direction à rouvrir de nouvelles négociations et aboutir à un accord salarial digne de ce nom.